

FICHE CYNO-SANITAIRE MONO-CHIEN

Extrait du règlement de course FSLC 1.1.2 : *Tous les chiens participants à une course doivent être obligatoirement vaccinés contre la rage, le parvovirus, la leptospirose, la maladie de Carré et la toux du chenil (virus bordetella parainfluenza, adenovirus 2)*

PROPRIÉTAIRE :

N° Licence FSLC :

Nom :

Prénom :

CHIEN :

Nom :

Race :

Sexe :

M

F

Date naissance :

/ /

N° puce :

ou N° tatouage :

Vaccins :

CHP :

/

/

Toux du chenil :

/

/

Rage :

/

/

Leptospirose :

/

/

Validité :

/

/

Validité :

/

/

Validité :

/

/

Validité :

/

/

Attention : Lors des contrôles vétérinaires, cette fiche n'a pas de valeur légale.
Les seuls documents valides sont le passeport européen et le carnet de santé du chien

Cachet et signature du vétérinaire